

## Commission Durabilité - Ordre du jour

---

Séance n°10 du 18 décembre 2019, de 12h15 à 13h30 – salle Herbette, Unicentre

---

### Présent-e-s :

Direction	Delphine Douçot	SRH	Christel Nerny
Direction	Benoît Frund	Ci	Patrice Fumasoli
Lettres	Boris Vejdovsky (président)	FAE	Adam Amrani
FDCA	Alain Papaux	FAE	Matthieu Gisler
FDCA	Brian Favre	Oïkos	Laurence Ryser
FDCA	Louise Hauptmann	LaMoViDA	Vasco Ferreira da Costa
FTSR	Francis Mobio	Unipoly	Thomas Valentini
UNIBAT	Yann Jeannin		
UNICOM	Cédric Focking Schneider		
SRI	Mathias Buess		

### Excusé-e-s :

FGSE	Rémy Freymond	COPERS	Jeyanthi Geymeier
FBM	Jovan Mirkovitch	FGSE	Patrick Rérat
SSP	Anne Marcellini	FTSR	Amélie Stuby

### Absent-e-s :

SFin	Nathalie Ferlan
HEC	Patrick Haack
FGSE	Suren Erkman

Présentations, PV et documents des séances de la commission disponibles sur le serveur switch  
<https://drive.switch.ch/index.php/s/kiX5Z5F2CUmuGeA>

---

### 1. Acceptation du PV de la séance du 13 novembre 2019.

Les membres présents valident le PV de la séance du 13 novembre 2019.

### 2. Terrains agricoles

Delphine Douçot explique le processus qui a eu lieu pour choisir les futurs fermiers des terrains agricoles du campus. Il y a un lien historique fort entre l'agriculture et le site de Dorigny. Elle y a été l'activité principale pendant plusieurs centaines d'années. Le campus actuel en garde quelques traces ( les moutons, la grange et la ferme de Dorigny, la ferme de la Mouline, le pressoir et le château,...). Une fois l'UNIL établie à Dorigny, cette activité été reduite, mais elle est toujours pratiquée, notamment sur les terrains situés devant l'Unitèque et devant l'Amphimax. Jusqu'à la fin de l'année 2017, c'est un agriculteur qui exploitait ces terrains en grandes cultures conventionnelles (colza, maïs,...) et avait uniquement un contact opérationnel avec le groupe Parcs et Jardins d'Unibat. Cette personne prenant de l'âge, l'UNIL était déjà en réflexion concernant le devenir de ses terrains. Une première piste a été articulée par une étudiante de FGSE dans le cadre de son travail de master en 2016. Suite au décès de l'agriculteur, survenu en fin d'année 2017, l'université a du mettre ses réflexions en pratique et un groupe de travail, composé de chercheurs de l'UNIL, de représentants du groupe Parcs et Jardin et de la Ville de Lausanne a été réuni pour réfléchir aux types d'agriculture que pourraient abriter l'UNIL et pour établir des critères de sélection pour des futurs fermiers. Entre temps, l'EPFL et l'UNIL ont déclaré leur volonté de construire des projets de durabilité ensemble et, pour matérialiser ce souhait, l'EPFL a joint sa ferme et ses ruraux, situés à Bassenges, au 5.5 hectares de terrains agricoles de l'UNIL. C'est donc fortes d'une ferme et d'un total de 7.5 hectares de terrains agricoles que l'UNIL et l'EPFL lancent en avril 2019 un appel à

projet pour trouver un concept, mais surtout des exploitant·e·s agricoles. 22 projets candidats sont réceptionnés et étudiés par un jury composé de praticien·nes de l'agriculture, de représentants des communes d'Ecublens et de Lausanne et des représentants des directions et services des infrastructures UNIL et EPFL. Ce jury a d'abord choisi cinq candidatures et a interviewé leurs responsables. Il a finalement recommandé aux Direction des Hautes Ecoles Lausannoises un projet de ferme agroforestière de polyculture-élevage. La ferme abriterait des brebis, des cochons ainsi que trois équidés pour la traction animale. Du maraîchage, des grandes cultures et, à plus long terme, de l'arboriculture seront pratiqués. La production sera écoulee en circuit court, principalement par le biais d'un marché à la ferme.

Delphine Douçot conclut que pour l'instant les identités des porteurs de projet restent non divulguées afin qu'ils-elles puissent se consacrer pleinement à leur installation. Une inauguration de la ferme sera organisée dans le courant du premier semestre de 2020.

Les questions posées suite à la présentation sont les suivantes :

Les cochons, principalement présents pour valoriser les déchets laitiers et de maraîchage, seront utilisés pour produire de la viande.

Le groupe inclut trois anciens étudiants de l'EPFL, actifs durant leur étude dans l'association UNIPOLY. Lors de leur présentation, ils ont mentionné l'importance de faire le lien avec les associations étudiantes. L'un d'eux est actuellement doctorant en FGSE.

Dès l'appel à candidature, il n'a pas été question d'une subvention de la part des Hautes Ecoles dans le fonctionnement du projet. Les conditions offertes par les Hautes Ecoles sont déjà avantageuses, car elles ne perçoivent pas de fermage. L'UNIL et l'EPFL désirent ne pas biaiser d'avantage les conditions, par soucis de répliquabilité du modèle.

Les terrains exploités à l'UNIL sont situés sur des zones à bâtir, destinées aux besoins de l'UNIL. Le schéma directeur UNIL/EPFL (qui sera validé début 2020 par les deux directions) conserve l'intention de laisser la majorité des surfaces louées aux fermiers sans construction, sans que toutefois cela constitue une garantie, car il n'a pas de valeur obligatoire.

L'appel à projet fait mention d'une durée de bail de 6 ans. Les candidats ont donc réfléchi dans cet horizon de temps-là et ont effectivement questionné sur les intentions des HEL si le bail devait se finir après les 6 premières années. L'UNIL et l'EPFL souhaitent conserver le plus longtemps les exploitants choisis s'ils respectent leur cahier des charges. Dans le pire des cas, des mécanismes d'indemnisations (ou de reprise d'exploitation) devront être trouvés. Sur des durées de baux plus longs, les porteurs de projet auraient été en charge de frais plus importants qui auraient pu péjorer leur installation et leur concept. C'est ce qui a été expérimenté à Rovéréaz.

### **3. Impact du numérique**

Boris Vajdovski (BV) s'adresse à Patrice Fumasoli (PF) par rapport à l'impact du numérique et si cela était abordé au sein du Ci. Patrice Fumasoli répond que dans un premier temps il serait utile d'effectuer un inventaire des impacts afin d'aller au plus efficace. De manière générale, il est reconnu que le plus gros impact constitue en le fait de produire et de jeter les appareils. Suite à l'inventaire de l'impact il faudrait établir un agenda vert du numérique dans lequel seraient traités les questions de la consommation des data centers et les mesures relatives aux comportements individuels, qui semblent cependant moindre en termes d'impacts. Dès lors, cela vaut-il la peine de sensibiliser la communauté ?

PF répond qu'il faut aussi voir les solutions par rapport à ce qu'elles remplacent. Remplacer les voyages en avion par des videoconférences vaut la peine, dans d'autres cas, la différence de l'impact est peut-être importante. Il y a aussi tout une série de mesures que le Ci fait déjà et qu'il faudrait valoriser, telles que :

- Installer le moteur de recherche Ecosia sur les bornes informatiques en libre service.
- Prolonger les durées de garantie des machines.
- Choisir de stocker ses données sur des serveurs situés en Suisse plutôt qu'à l'étranger

D'autre part, le Ci vient de présenter à la Direction une stratégie numérique qui inclut des notions de durabilité. La question d'utiliser des logiciels libres par rapport aux commerciaux qui pourrait être abordée.

Adam Amrani mentionne qu'il est important d'informer les étudiant·e·s car il y a une grande méconnaissance de ces enjeux, alors que ce sont des objets et outils qui sont maintenant fortement utilisés.

L'aspect énergétique est une chose, mais le monde informatique a aussi des impacts négatifs sociaux. PF répond qu'il s'agit de s'adresser dès que possible à des fournisseurs vertueux.

Brian Favre mentionne un paradoxe existant dans la recherche car la tendance est clairement d'avancer le numérique comme un progrès. Comment faire de la pédagogie sur ce qui est déjà une tendance. Après l'essor de la dématérialisation, s'agit-il maintenant de revenir en arrière ? Il serait intéressant par exemple de munir toute demande de fonds de conditions liées à l'analyse de l'impact du numérique dans le projet candidat. C'est quelque chose qui serait possible pour les fonds internes mais pas les externes comme le FNS. Après ces discussions, PF se relève la personne de contact pour ses questions.

#### **4. Divers**

Delphine Douçot informe qu'elle reviendra vers les membres pour les dates des séances de la commission durant l'année 2020.

---